

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 38 (2001)  
**Heft:** 1457

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le moins à tous, le plus au mérite

CHACQUE AUTOMNE, LES syndicats partent en campagne afin de négocier le niveau des salaires. Cette année, toutes les conditions étaient réunies pour obtenir un résultat satisfaisant. Le débat a commencé tôt, la manifestation du 4 novembre dernier a rassemblé un nombre important de salariés devant le Palais fédéral, les mesures d'accompagnement des accords bilatéraux contiennent des outils permettant de lutter contre la sous-enchère salariale. Enfin, la reprise économique d'abord frémissante puis confirmée cet été rendait possible le dégel des salaires.

Globalement, le bilan semble positif. Les salaires, bloqués depuis 1995, remontent. Et le revenu des fruits de la croissance est, partiellement du moins, redistribué. Dans le bâtiment, qui commence à manquer cruellement de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi dans le secteur des machines, de l'horlogerie ou des arts graphiques, une hausse de 3% a été acceptée par les associations patronales.

Mais derrière ces chiffres se cachent de nouvelles réalités. Au niveau des procédures d'abord. Les employeurs veulent systématiser les négociations d'entreprise plutôt que de signer des accords par branches, et cela même dans des secteurs à forte tradition syndicale.

Au niveau des résultats ensuite. Dans le privé comme dans le public se généralise la pratique des augmentations de salaire au mérite. Pour la première fois, dit

Serge Gaillard, de l'Union syndicale suisse, la reprise ne touche qu'une partie des travailleurs. Dans le secteur des arts graphiques, de la vente, de la chimie ou de la banque, les bonus à la prestation deviennent le facteur déterminant de la hausse des salaires. Les cheminots et vraisemblablement les employés de la Poste – les négociations ne sont pas terminées – voient leur salaire augmenter de 0,6% à la prestation et seulement de 1% pour la compensation du renchérissement.

Ainsi la moyenne de 3% annoncée doit être relativisée ou tout au moins nuancée. En réalité, on assiste à deux tendances : l'augmentation des salaires tout en bas et tout en haut de l'échelle. Les employeurs

### *En haut et en bas de l'échelle des salaires*

concedent un léger relèvement des salaires minimaux – de l'ordre de 100 fr. par exemple pour un salaire de 2400 fr. brut dans l'hôtellerie et la restauration ; par contre ils renchérissent fortement le salaire des employés à haute qualification ou responsabilité – 30 à 50% pour les cadres des CFF ou dans le secteur bancaire, de l'informatique ou de la technologie.

La croissance retrouvée ne comble donc pas les différences sociales. Au contraire, elle les creuse. Et pour l'immense majorité des salariés suisses qui se situent au milieu de la fourchette, les augmentations prévues pour janvier 2001 couvrent à peine la hausse du coût de la vie, calculée sans le poids des primes d'assurance maladie. GS